

CONCESSION de TERRAIN dans le Cimetière de l'Ouest

N°d'ordre : 3977/441

Publication le

21 AOÛT 2026

Section Ouest 3

Rang H

Emplacement 18

Le Maire de la Ville de Castelnaudary,

Vu la demande présentée par :

Madame RABI Myriam

domiciliée : **41 rue Simone de Beauvoir, Résidence Le Griffoul CASTELNAUDARY (11400)**

et tendant à obtenir une concession de terrain dans le Cimetière de l'Ouest à l'effet d'y fonder la sépulture **individuelle de Madame RABI Fatiha**

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23, relatifs aux délégations dont le Maire peut être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat.

Vu la délibération du Conseil Municipal N°2026-73 en date du 21 mars 2026 portant délégations données à Monsieur le Maire,

Vu la décision 2025-368 du 9 décembre 2025 portant fixation des tarifs des concessions funéraires

DECISION 2026 - 220

Article 1er - il est accordé, dans le cimetière communal au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée :

- une concession pour une durée **Perpétuelle**
- à compter du **18 août 2026**
- de 2,00 m² superficiels.**

Article 2 - La concession est accordée à titre de
- **concession nouvelle**

Article 3 - La concession est accordée moyennant la somme de 1417,00 € (mille quatre cent dix-sept euros) qui a été versée dans la caisse du receveur municipal suivant quittance N° K1656604 du 18 août 2026.

Article 4 - Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession et au receveur municipal.

Article 5.-La présente décision sera inscrite au registre des arrêtés du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

Article 6.-La présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

L'acquéreur,

Fait en Mairie, le 18 août 2026

Le Maire,

Philippe GREFFIER

Envoyé en préfecture le 20/08/2026

Reçu en préfecture le 20/08/2026

Publié le

ID : 011-211100763-20260818-DEC2026220DSAG-CC

Exemplaire destiné au(x) :

- ☐ Titulaire de la concession
- ☒ Receveur Municipal
- ☐ Archives de la Commune

